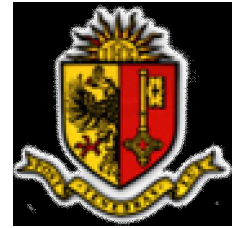




*La Società Dante Alighieri
di Ginevra*



CONDITIONS GENERALES

Valables pour l'année scolaire 2011-2012

- 1. Lieux des cours**
Dante: Siège de la Società Dante Alighieri - rue du Perron 16 - Genève
MCI: Missione Cattolica Italiana - rue de la Mairie 15 – Genève
- 2. Durée**
L'année scolaire débute le 3 octobre 2011 et se termine le 10 juin 2012. La durée des cours est d'une heure et demie par semaine (à l'exception de cours spéciaux). Les vacances et jours fériés sont ceux de l'école publique à Genève et sont définis dans l'horaire spécifique.
- 3. Effectif**
La Direction se réserve le droit de ne pas ouvrir les cours qui réuniraient un nombre insuffisant d'inscriptions (moins de 5 participants) et de prendre toute mesure opportune et alternative pour assurer le bon fonctionnement des cours.
- 4. Taxes**
Les frais d'inscription pour l'année s'élèvent à CHF 580.- (+ la cotisation obligatoire de membre de la Società Dante Alighieri de Genève, soit Frs 70.- par personne).
- 5. Admission**
L'admission aux cours est réservée aux élèves membres de la Dante Alighieri de Genève et ayant versé les taxes d'inscription avant le début des cours.
- 6. Certificats**
Un certificat de fréquence est délivré, sur demande, aux élèves ayant suivi au moins 80 % du cours.
- 7. Divers**
 - Les frais d'inscription ne seront remboursés qu'en cas d'annulation du cours par la Direction (ou en cas de force majeure).
 - Le passage d'un cours à l'autre est possible avec l'accord préalable du professeur et de la Direction (dans le courant du premier trimestre).